

ANNEXE 2 :

**ENGAGEMENT SUR L'HONNEUR POUR L'ETABLISSEMENT D'UN RESEAU
INDEPENDANT
(à fournir en double exemplaire)* :**

Je, soussigné, Monsieur
(Prénoms, Nom), agissant en qualité de
en vertu des pouvoirs qui me sont conférés au nom et pour le compte de
«..... »

portant numéro de registre de commerce « »,
faisant élection à domicile à
.....

M'ENGAGE A :

1. N'exploiter dans le réseau que les équipements conformes aux modèles agréés au Maroc ou ceux préalablement autorisés par l'ANRT ;
2. Ne procéder à aucune modification dans les conditions d'établissement et/ou d'exploitation du réseau sans en avoir informé l'ANRT et obtenu son accord;
3. Ne mettre en service le réseau qu'après accord de l'ANRT ;
4. Respecter la réglementation en vigueur et s'y conformer ainsi que les spécifications et procédures fixées par l'ANRT ;
5. Apporter les modifications aux conditions d'établissement et/ou d'exploitation demandées par l' ANRT ;
6. M'acquitter des redevances pour assignation de fréquences en vue de l'établissement et l'exploitation d'un réseau indépendant radioélectrique.

Toute infraction à ces dispositions expose mon organisme aux sanctions d'usages prévues par la réglementation en vigueur et au retrait de l'autorisation.

Fait à, le
(signature et cachet)

* : A remplir de préférence sur le papier entête du concerné.